

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

Le Recteur d'académie

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

Vu le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Arrête :

Article 1^{er} : Les 76 professeurs des écoles de classe normale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la hors classe des professeurs des écoles au titre de l'année 2024. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

NOM	USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM LE STIR-MARAVEL	MARAVEL	LYDIE	E.P.PU LIOUJAS 12740 LA LOUBIERE
MM BOIS	ROMANISYN	CHANTAL	E.E.PU MARIE CURIE 5 AVENUE DE CRANSAC 12300 FIRMI
MM MAINETTI		VERONIQUE	E.P.PU 12200 TOULONJAC
MM VERLAGUET	COMBES	ANNE	E.P.PU CHARLES DE GAULLE 12310 LAISSAC SEVERAC L EGLISE
MM DELPOUX		GERALDINE	E.P.PU JEAN-ALBERT BESSIERE 896 AVENUE DU ROUERGUE 12000 RODEZ
MM MESTRE	TREMOUILLES	AUORE	E.M.PU JEAN MOULIN 10 RUE JEAN MOULIN 12300 DECAZEVILLE
MM PINQUIE	LOISON	DELPHINE	E.P.PU ARC-EN-CIEL 4 RUE DES ECOLES 12330 ST CHRISTOPHE VALLON

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM ESCUDIE	MARINA	E.P.PU JACQUES PERRIN ROUTE DE RODEZ 12390 RIGNAC
M. TARAYRE	LAURENT	E.E.PU ST-JULIEN DE PIGANOL 6 CHEMIN DES ECOLIERS 12300 ST SANTIN
M. DESMAZES	VINCENT	IEN MILLAU - ONET-LE-CHATEAU 38 RUE DES LILAS 12100 MILLAU
MM CHALABREYSSE CHEYRON CHALABREYSSE	BRIGITTE	E.P.PU JEAN-HENRI FABRE RUE PAUL RAMADIER 12100 MILLAU
MM ALADEL GINESTET	DELPHINE	E.P.PU 12200 LA ROUQUETTE
MM BROUSSY	MARYLENE	E.P.PU LA BASTIDE PLACE ODIL DE MORLHON 12260 VILLENEUVE
MM CHRISTOPHE ARGUEL	EMELINE	E.P.PU DES CHENES 4 RUE DU FOIRAIL 12120 CASSAGNES BEGONHES
M. FOULQUIE	SEBASTIEN	E.P.PU 99000 ENCAMP
MM DALLO BOUISSOU	EMMANUELLE	E.M.PU LES NARCISSES 10 RUE DES NARCISSES 4 SAISONS 12850 ONET LE CHATEAU
MM VEYRAC ROUTABOUL	KATIA	E.P.PU BEAUREGARD AVENUE DE VERDUN 12100 MILLAU
MM LACROIX VANTAJOL	ELODIE	E.P.PU DU CAUSSE 80 ROUTE DE L ECOLE 12260 LA CAPELLE BALAGUIER
MM AIGOUY ABRIOL ABRIOL	CLAIRE	E.P.PU MARIE ROUANET LE BOURG 12640 RIVIERE SUR TARN

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
M. SEGUR	SEBASTIEN	E.P.PU 12390 MAYRAN
MM JOST PELISSIER JOST	MURIEL	E.P.PU GAGES 640 RUE DES ECOLES 12630 MONTROZIER
M. ALBINET	VINCENT	E.P.PU PIERRE PUEL RUE DES LORIOTS 12850 ONET LE CHATEAU
M. LOUBIERE	JEROME	E.E.PU JEAN BOUDOU 1 PLACE DU SEGALA 12450 LUC LA PRIMAUBE
MM DE LA PLAINE	MARIE CHRISTINE	E.P.PU NUCES 12330 VALADY
MM BRUEL	NADEGE	E.P.PU LE PONT AVENUE ADAM GRANGE 12110 VIVIEZ
MM GENIEYS	CAROLINE	ZR ZONE BRIGADE BANALISE
MM ROQUEFORT	MAGALI	
MM SOUCHARD WILFRID	KARINE	E.E.PU JEAN BOUDOU 1 PLACE DU SEGALA 12450 LUC LA PRIMAUBE
MM MARTY	SANDRINE	E.P.PU FLAUGERGUES 11 RUE DOMINIQUE TURCQ 12000 RODEZ
MM BREGOU NESPOULOUS	MARIE	E.P.PU SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU 12320 CONQUES EN ROUERGUE
MM ARNAUD	SABINE	E.P.PU CHARLES CAYLA PLACE DE LA MAIRIE 12850 STE RADEGONDE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM BARRE	CATHERINE	E.E.PU JEAN MACE 201 RUE JEAN MOULIN 12300 DECAZEVILLE
MM PEREZ	FLORENCE	E.P.PU BALSAC ROUTE DE RODEZ 12510 DRUELLE BALSAC
MM BARBANCE	DELPHINE	E.P.PU FRANCOIS MITTERRAND RUE DE VARSOVIE 12000 RODEZ
M. LACOMBE	JEROME	ZIL ZONE IEN RODEZ - ESPALION 12000 RODEZ
M. BACH	FREDERIC	IEN MILLAU - ONET-LE-CHATEAU 38 RUE DES LILAS 12100 MILLAU
MM MURAT	KATIA	E.P.PU PROSPER ALFARIC CITE GAI SOLEIL 12300 LIVINHAC LE HAUT
MM BERTRAND MEJANES	SANDRINE	E.P.PU BEAUREGARD AVENUE DE VERDUN 12100 MILLAU
MM BOUTET	CLAIRE	E.P.PU 2 RUE DU MURET 12600 MUR DE BARREZ
MM GARLENQ VIGUIER	MARIE PAULE	E.E.PU JEAN MOULIN RUE DES DOUVES 12150 SEVERAC D AVEYRON
MM BOUSQUET	SOPHIE	E.P.PU LE CRÈS-ALBERT SÉGUIER 25 AVENUE CHARLES DE GAULLE 12100 MILLAU
MM HOMBRADOS NSANA	LENDE	IEN RODEZ - ESPALION 279 RUE PIERRE-CARRERE 12000 RODEZ
MM ICHES BRAS	ANNE	E.P.PU 12200 LA ROUQUETTE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM JEAN TOULOUSE	MARIE PIERRE	E.P.PU PAUL CAYLA ALLEES PAUL CAYLA 12510 DRUELLE BALSAC
MM MARIO	SYLVIE	E.P.PU EUGENE VIALA PLACE DE LA MAIRIE 12410 SALLES CURAN
MM BRAS CERLES	FABIENNE	E.M.PU BEAU SOLEIL RUE LEON BLUM 12700 CAPDENAC GARE
MM FACCHINELLI GUYOT	VIOLAINE	E.P.PU DES QUATRE RIVES AVENUE DE MILLAU 12000 LE MONASTERE
MM ESPINASSE GAYRAUD	MARYLINE	E.P.PU SOUYRI 12330 SALLES LA SOURCE
MM MOREAU CHIBAUDEL	SANDRINE	E.P.PU 12220 GALGAN
MM PONCELET	STEPHANIE	E.P.PU JULES FERRY RUE DU COLONEL FABIEN 12110 AUBIN
MM LACROIX	YVETTE	E.P.PU 12120 RULLAC ST CIRQ
MM GRANIER	CHANTAL	E.P.PU ROUTE DE SAINT-AFFRIQUE 12380 ST SERVIN SUR RANCE
MM BRU ASTIE	NATHALIE	E.P.PU 12220 VAUREILLES
MM BRUN	VALERIE	E.P.PU BRUEJOULS LES PRADES 12330 CLAIRVAUX D AVEYRON
MM DELORT	ELODIE	E.P.PU PIERRE LOUBIERE CENTRE URBAIN 12510 OLEMPES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM PELLAT	SEVERINE	E.P.PU PIERRE BOISSIERE 1 AVENUE JEAN JAURES 12110 VIVIEZ
MM ROUMEC	STEPHANIE	E.P.PU 6 ROUTE DE SANGAYRAC 12220 MONTBAZENS
MM BOUSQUET	LAURENCE	
MM BESSIERE GONELLE	MARTINE	E.P.PU JOUELS 1 ROUTE DE LA GARCIE 12800 SAUVETERRE DE ROUERGUE
MM CANTAREL TERRISSE	SOPHIE	E.P.PU 12200 VAILHOURLES
MM BESSIERE	ADELINE	E.E.PU SYLVAIN DIET 12740 SEBAZAC CONCOURES
MM BOUBAL LABIT	LAURE	I.M.E. RUE DU CHATEAU 12560 ST LAURENT D OLT
MM DA SILVA OUNI	NADIA	E.P.PU FRANCOIS MITTERRAND RUE DE VARSOVIE 12000 RODEZ
MM ROBERT-GASQ ROBERT	NATHALIE	E.P.PU CARDAILLAC AVENUE DES FUSILLES 12000 RODEZ
MM ARTUS GRIMAL	ARMELLE	E.P.PU 12240 PRADINAS
MM DUNET ASFAUX	CORINNE	E.P.PU JULES FERRY RUE DU COLONEL FABIEN 12110 AUBIN
MM GUTFREUND	GERALDINE	EREA VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM LAMOUR	MAGALI	E.M.PU BEAU SOLEIL RUE LEON BLUM 12700 CAPDENAC GARE
MM MIGNOTTE	AURELIE	E.P.PU LES CARDABELLES 3 AVENUE DE LA GARE 12490 ST ROME DE CERNON
MM ROUSSEL-BELAUBRE ROUSSEL	CELINE	E.P.PU PAUL RAMADIER RUE JEAN ALAUZET 12000 RODEZ
MM NAVARRO	SONIA	E.P.PU JEAN BOUDOU AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER 12110 AUBIN
MM ARFOUTNI	LEILA	E.E.PU JEAN LAROCHE 30 BOULEVARD DES CAPUCINES 12850 ONET LE CHATEAU
MM JAYR CHOTARD	CLAIRE	E.P.PU 12260 AMBEYRAC
MM COMBES BORDIGNON	AGNES	E.P.PU BLANCHARD ET CAUSSAT 1 RUE JULES FERRY 12400 ST AFFRIQUE
MM CROS	SYLVIE	E.P.PU AVENUE RAYMOND BEL 12550 COUPIAC
MM BERNAT	JULIE JEANNE	ZR ZONE BRIGADE BANALISE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : D.S.D.E.N. DE L'AVEYRON

Article 2 : le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois.

Fait le 16/07/2024

Le Recteur d'académie

Pour le recteur et par délégation,

l'IA-DASEN de l'Aveyron

Claudine LAJUS

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la hors classe des professeurs des écoles est de 89.09 %, la part des hommes est de 10.91 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la hors classe des professeurs des écoles est de 89.47 %, la part des hommes est de 10.53 %.